

## Cherche objets anciens

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, qui auront lieu les 20 et 21 septembre prochain, la commune prépare une exposition.

Les organisateurs sont à la recherche d'objets anciens et de cartes postales en rapport avec l'histoire du village. Les personnes disposant de ces témoignages du passé sont invitées à les prêter à la commune le temps de cette exposition.

Le plus grand soin sera apporté à toutes ces pièces qui seront ensuite rendues à leurs propriétaires. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de Mairie.

### Le site internet est en ligne

Depuis quelques semaines, le site officiel de la commune est en ligne. Vous pouvez le retrouver à l'adresse [www.mairie-dasle.fr](http://www.mairie-dasle.fr). Pour l'heure, ce site est en cours d'enrichissement. Vous y trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal, mais aussi des informations pratiques et bien d'autres choses encore...

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ce site, une réflexion étant menée actuellement afin d'en définir le meilleur contenu.

### Concours des Maisons et Balcons fleuris

Dans ce bulletin, vous trouverez le bulletin d'inscription à l'édition 2014 du Concours des Maisons et Balcons fleuris. Nous vous invitons à le remplir et à le retourner en Mairie. Les membres du jury passeront dans les quartiers dans le courant du mois de juillet pour établir leur notation. Une nouveauté : ils s'attacheront à regarder toutes les propriétés et, le cas échéant, inciteront certaines familles méritantes dans leurs efforts de fleurissement à participer au concours.

### Pour contacter vos élus

En cas de besoin, vous avez la possibilité de contacter l'un des élus du Conseil municipal. Il vous suffit de vous adresser au secrétariat de Mairie qui vous communiquera le numéro de téléphone et/ou l'adresse e-mail de la personne que vous souhaitez joindre.

## AGENDA

**5 juillet** : Soirée feu d'artifice dès 19h (stade), feu d'artifice à la nuit tombée

**5 et 6 juillet** : Gala de danse des NAD à l'Arche de Bethoncourt (20h le samedi et 15h le dimanche)

**16 juillet** : Ramassage des encombrants

**22 juillet** : Passage de la déchetterie mobile

**13 septembre** : Marche de 15 km sur le Chemin des 3 Collines avec les paroisses de Beaucourt, Dasle et Vandoncourt (départ à 9h du Temple de Vandoncourt). Inscriptions au 03.84.46.80.14 ou 06.75.20.00.23 ou par mail : [balade3collines@gmail.com](mailto:balade3collines@gmail.com)

**14 septembre** : Fête des producteurs

## Fête des voisins rue de la Source



Une agréable journée pour les riverains de la rue de la Source.

Le 18 mai dernier, une quarantaine d'habitants de la rue de la Source se sont réunis pour partager un moment de convivialité entre voisins et faire connaissance. Chacun est arrivé avec ses couverts, ses chaises sous le bras et son pique-nique. Prêts à s'entraider autour des barbecues, les participants ont passé une très agréable journée ensoleillée.

## Deux médaillés au Monument

Dans le cadre de la cérémonie du 8 mai, deux anciens combattants ont été honorés : Gérard Bourquin a reçu la Croix du Combattant, Guy Roy s'est vu remettre l'insigne de porteur-drapeau.



Félicitations à MM. Bourquin et Roy.

Toutes nos félicitations aux deux récipiendaires.

## Plan canicule

Vous habitez Dasle, vous êtes âgé et seul ? Nous vous invitons à communiquer vos coordonnées à la Mairie. En période de fortes chaleurs, le service des Affaires sociales prendra contact avec vous pour s'assurer que tout va bien et, si vous le souhaitez, vous rendre visite.

En attendant, prenez bien soin d'appliquer les recommandations suivantes :

- **Maintenez votre maison à l'abri de la chaleur en fermant fenêtres et volets, aérez le matin de bonne heure et dans la soirée.**
- **Ne sortez pas pendant les heures les plus chaudes.**
- **Buvez 1,5 l d'eau par jour et mangez normalement.**
- **Mouillez votre peau plusieurs fois dans la journée.**
- **N'oubliez pas de donner régulièrement des nouvelles aux voisins et à votre entourage.**



## Respecter son voisinage

Nous vous rappelons qu'il vous appartient de prendre toute précaution pour éviter de gêner vos voisins par le bruit de tondeuse ou de divers appareils. Un arrêté municipal autorise l'usage d'appareils à moteur aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30.** Le bruit n'est donc pas permis le dimanche et les jours fériés.



Nous vous rappelons également qu'il est interdit de jeter dans le ruisseau les branchages et la tonte de gazon.

# LE P'TIT DASLOIS



N° 77 - JUILLET 2014

## BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DASLE

### ÉDITO

## Bonnes vacances

Le début de l'été me donne l'occasion de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances, que vous passiez celles-ci loin de notre région ou tout simplement à Dasle.

Ce numéro du P'tit Daslois revient notamment sur les nombreuses manifestations organisées dans notre village au cours des dernières semaines. Traditionnellement, le printemps est toujours très animé grâce à l'engagement et au dynamisme de nos différentes associations.

J'attire également votre attention sur la récente installation d'un radar pédagogique à l'entrée du village côté Audincourt. Cet équipement, destiné à rappeler aux usagers qu'ils ne doivent pas dépasser les 50 km/heure dans la traversée de notre agglomération, est avant tout « pédagogique », comme son nom l'indique, car il est vital de préserver la sécurité de chacun, notamment des piétons et en particulier de nos enfants. Mais ce matériel ne dispense pas les forces de Police d'effectuer des contrôles réels et répressifs...

Enfin, vous ferez connaissance avec un habitant du village qui exerce un métier aujourd'hui en voie de disparition, celui de rémouleur.

Le Maire,  
Marcel BEAUSEIGNEUR

Directeur de la Publication :  
Marcel BEAUSEIGNEUR  
Conception et réalisation :  
ALINEA - DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66  
Impression ESTIMPRIM  
Révisé de déclaration n° P2/98 PRE  
du 20.11.98 du TGI de Belfort

### ACTUALITÉ

## Levez le pied !

Depuis début juin, un radar pédagogique est installé à l'entrée de Dasle côté Audincourt. Ce radar sera testé à différents endroits de notre commune.

Ainsi, pour la rentrée scolaire de septembre, il sera implanté dans la « zone 30 » au niveau de l'école pour la sécurité de nos enfants.

Ce radar enregistre les vitesses de passage et le nombre de véhicules sur des périodes données. Nous vous présenterons prochainement les premiers résultats.



## Six nouvelles chaînes sur la TNT

Dans le cadre d'une procédure menée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, six nouvelles chaînes gratuites de la TNT en haute définition ont été déployées dans le département du Doubs depuis le 10 juin. Cet enrichissement de l'offre télévisuelle peut nécessiter des changements de canaux pour des chaînes déjà diffusées, en particulier pour les chaînes locales (à partir du canal 30), les seconds décrochages locaux de France 3 et les chaînes payantes. Aussi, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes de la TNT, les téléspectateurs doivent procéder à une recherche et à une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur ou leur décodeur TNT. Cette manipulation doit être effectuée à deux reprises.

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) est chargée de contrôler le bon déroulement des opérations et d'intervenir dans les zones qui rencontreraient des problèmes de réception de la TNT. A cet effet, un numéro spécial est mis à disposition des téléspectateurs pour leur permettre de signaler leurs difficultés, du lundi au vendredi de 8h à 19h : il s'agit du **0.970.818.818** (numéro non surtaxé, au prix d'un appel local).

Par ailleurs, l'Etat a confié à l'ANFR la gestion d'aides financières qui peuvent être attribuées aux téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes à la suite de ces réaménagements. A cet effet, l'ANFR a mis en ligne les informations nécessaires sur [www.recevoirantnt.fr](http://www.recevoirantnt.fr). Ces aides éventuelles sont attribuées sans conditions de ressources aux foyers en résidence principale ou secondaire. Elles s'élèvent à 120 € maximum pour adapter l'antenne TV ou 250 € maximum pour changer de mode de réception.



## ANIMATIONS Le grand déballage



L'édition 2014 de la Foire à tout organisée par le Comité des Fêtes a remporté un gros succès, favorisé par des conditions météo idéales, avec une cinquantaine d'exposants. Cette manifestation a créé une belle animation au centre du village et dans les rues adjacentes. Un véritable bric-à-brac attendait les visiteurs, fin connaisseurs à la recherche de la pièce rare... ou badauds venus se promener en famille. Une belle récompense pour le Comité des Fêtes qui, grâce aux fonds collectés, va pouvoir investir dans du matériel au profit des associations locales.

## Fête des associations

Organisée cette année sur une seule journée, la Fête des Associations a permis aux différentes sociétés locales de présenter leurs activités. Une belle journée de promotion pour chacune d'elles, d'autant que le public a été très nombreux tout au long de cette journée.



L'accordéoniste Vincent Vergon a ouvert la soirée.

Organisée par le Comité des Fêtes, la Fête de la Musique du 21 juin a permis aux participants de passer une belle soirée devant la salle Espace-Loisirs. Plusieurs musiciens et groupes (l'accordéoniste Vincent Vergon, la chanteuse

## Une belle soirée d'été en musique



Une bonne ambiance a régné tout au long de la soirée.

Virginie, le chanteur Domy, les groupes Not'Style et Anakrone)

se sont succédé sur la scène pour offrir aux spectateurs un programme éclectique. Du côté de la buvette/ restauration, on n'a pas chômé non plus !



Frites et saucisses étaient également à l'honneur...

## À L'HONNEUR

## Double anniversaire

En mai, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont rendu visite à deux Daslois fêtant des anniversaires importants. Au début du mois, ils se sont d'abord rendus au domicile de Mme Yvette Poisot, nouvelle centenaire. Née le 4 mai 1914 à Dasle, Mme Poisot avait dû s'installer en région parisienne pour exercer son métier d'institutrice, où elle rencontra d'ailleurs son futur mari. De retour dans la région pendant l'occupation, elle termina sa carrière en banlieue parisienne, avant de réintégrer sa région natale à l'heure de la retraite. Yvette a donné naissance à un fils unique, prénommé Claude, elle est grand-mère de cinq petits-enfants.



100 bougies pour Yvette Poisot...

Quelques jours plus tard, les membres du CCAS ont été reçus par M. Maurice Equoy qui célébrait ses 90 ans. Né le 10 mai 1924 à Glère, Maurice réside à Dasle depuis 1979. Il a exercé toute sa vie le métier de boulanger, d'abord à Héricourt, puis à Hérimoncourt et enfin à Seloncourt. Désormais, avec son épouse et sa fille, il coule des jours paisibles, appréciant particulièrement le jardinage et les promenades. Avant de trinquer en leur compagnie, les élus ont évidemment remis des petits cadeaux à Mme Poisot et à M. Equoy à qui nous renouvelons nos vœux de bonheur.



... et 90 ans pour Maurice Equoy.

## Un beau tournoi de judo



Une première réussie pour le club de judo de Dasle.

La première édition du tournoi de judo organisé par la section dasloise a eu lieu le 10 mai dernier au dojo de la Salle Espace-Loisirs. Soixante-sept jeunes judokas, issus des clubs d'Étupes, Audincourt, Pont-de-Roide, Abbévillers, Montbéliard, Dampierre-les-Bois et évidemment de Dasle ont pris part à cette compétition dans différentes catégories. Grâce à la Municipalité et à quelques entreprises locales, tous les participants ont pu être récompensés. A ce propos, signalons que les prix ont été remis par André Perez, ancien professeur de judo bien connu dans la région. L'organisation de ce tournoi marque la nouvelle volonté du club daslois de s'ouvrir davantage vers l'extérieur. L'objectif est que ce tournoi annuel devienne vite une référence. Présidée par Michèle Fenneteau, la section comprend 43 adhérents dirigés par l'entraîneur Mustapha Trad.



André Perez avec quelques jeunes judokas.

## PORTRAIT

## Rémouleur et fier de l'être !

Habitant de Dasle, marié à une Dasloise de souche, Jean-François Bruyère exerce une profession en voie de disparition, celle de rémouleur. C'est à l'école qu'il a appris l'affûtage, il a ensuite obtenu un CAP et un BEP d'ajusteur, puis un BTS en aéronautique. Mais toujours passionné par l'affûtage, il n'a jamais perdu le goût de l'outil bien aiguisé, d'abord pour ses propres outils, mais également pour ceux des copains... puis des copains des copains...

M. Bruyère a travaillé dans l'aéronautique puis en Suisse, avant que son parcours professionnel ne bascule il y a trois ans. Après avoir perdu son travail à l'aube de la cinquantaine, il a décidé de créer sa propre affaire, avec l'aide de la coopérative Coopilote. Et il a évidemment choisi l'affûtage pour rebondir...

L'atelier de Jean-François Bruyère, c'est surtout sa camionnette, parfaitement équipée pour effectuer tous les travaux que ses clients lui commandent. Environ 95% d'entre eux sont des professionnels, qu'il s'agisse de bouchers ou de toiletteurs canins, mais aussi de coiffeurs, l'une des corporations qui fait le plus appel à ses services. Il peut réaliser le travail rapidement, devant chez ses clients, ou effectuer les travaux dans l'atelier qu'il s'est aménagé à son domicile de la rue

du Chêne à Dasle, où machines à eau voisinent avec affûteuses, tours et fraiseuses. Couteaux et ciseaux sont les outils que M. Bruyère travaille le plus souvent, ainsi que des instruments spécifiques utilisés pour la découpe du cuir par des marques comme Hermès à Seloncourt. D'une manière générale, il redonne une nouvelle vie à tout le petit outillage qui doit couper et bien couper, y compris les rasoirs, les sécateurs, les taille-haies, les tondeuses ou encore les outils de travail du bois.

M. Bruyère précise que l'affûtage est une intervention bien plus pointue (si l'on peut dire !) qu'on ne l'imagine. Ce travail nécessite un réel savoir-faire qui s'apprend et se cultive. Peut-être aussi faut-il être prédisposé à un métier pour lequel le «coup de patte» fait la différence. Les profanes ne le savent pas forcément, mais affûter un couteau, par exemple, c'est aussi lui donner une forme et un angle... et le travail ne sera pas le même selon que ce couteau servira pour couper de la viande ou du poisson... Grâce au bouche à oreille, Jean-François Bruyère s'est déjà créé une belle clientèle.



A sa connaissance, il doit être le dernier rémouleur diplômé sur le grand Est... Et peut-être bien au-delà puisque ce métier, encore commun entre les deux guerres mondiales, a quasiment complètement disparu. Tel qu'il le pratique, M. Bruyère en a presque fait un art...

**Maître-couteaux, Jean-François Bruyère, 06.87.35.28.21. Vente de coutellerie au Marché d'Audincourt le samedi matin.**